

Solidarité rurale

Pour un Québec fort de ses communautés

Roméo Bouchard,
Coordonnateur de la Coalition pour un Québec des Régions et de la Coalition SOS-Pronovost,
Fondateur de l'Union paysanne
Auteur de (Éditions Écosociété) :
Y a-t-il un avenir pour les régions, un projet d'occupation du territoire
Libérer les Québécois, décentralisation et démocratie
L'éolien, pour qui souffle le vent
Plaidoyer pour une agriculture paysanne

Note : *le texte qui suit s'inspire largement des positions élaborées et défendues par la Coalition pour un Québec des Régions, mais il n'engage que le signataire. La Coalition pour un Québec des Régions n'a pas été invitée à participer à la démarche de Solidarité rurale; cependant, plusieurs de ses équipes régionales sont intéressées à participer à la consultation en cours, notamment aux séances publiques en région.*

Remarques générales sur le document «Pour un Québec fort de ses communautés»

Avec raison, le document insiste sur le fait que l'avenir du Québec doit être envisagé en termes d'occupation et d'aménagement du territoire, et de ce fait, qu'il est essentiel de remédier à la rupture qu'on observe présentement entre la région de Montréal, en croissance continue, et les régions périphériques, en décroissance continue. Pour contrer la dépendance du marché américain et la compétition de plus en plus vive de pays émergents, qui sont identifiées comme responsables de ce déséquilibre, le document propose un développement territorial qui mise sur l'interdépendance des régions, l'amélioration des milieux de vie dans tous les territoires, le développement des circuits courts, de l'énergie renouvelable et de l'économie verte.

En fait, le document, sous le vocable d'occupation du territoire, reprend essentiellement le discours de développement régional et local qui prévaut depuis plusieurs années, lequel s'appuie essentiellement sur la mobilisation des forces du milieu. Ce discours, avec le vocabulaire redondant qui lui est désormais attaché, est parfaitement résumé dans la citation de Robert Sauvé : «*Habiter le territoire, y exploiter le potentiel des ressources humaines et naturelles que l'on y retrouve avec intelligence, y développer la vitalité et la prospérité dans une perspective de développement durable, et ce, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire du Québec. Occuper le territoire de façon dynamique, c'est peut-être optimiser le cadre de vie, le milieu de vie et le niveau de vie que l'on y retrouve* ».

Malheureusement, le document ne dépasse guère ces formules générales et laisse de côté les enjeux structurels qui sont responsables des problèmes des régions périphériques, notamment celui de la gestion des ressources naturelles (qui sont le principal levier

économique des régions périphériques), et celui de la décentralisation politique et du statut politique des régions aussi bien urbaines que périphériques (qui est l'outil indispensable d'une prise en charge locale et régionale).

La gestion des ressources naturelles

Pour nous, il est clair que les ressources naturelles sont au cœur des économies régionales et que leur cession sans conditions suffisantes à des compagnies (étrangères pour la plupart) constitue la principale cause de l'effondrement de l'économie des régions périphériques et du fossé économique et social qui s'est creusé entre elles et la région de Montréal. Si les politiques de développement régional qui se sont succédées, aussi bien que les initiatives de développement local qui se sont multipliées, n'ont pas réussi à freiner la décroissance des régions-ressources et leur effondrement économique et démographique, c'est principalement parce qu'elles n'ont pas su ni pu modifier la centralisation et le déclin économique qui ont découlé du mode d'exploitation colonial de nos ressources naturelles dans les régions-ressources : forêt, pêche, mines, agriculture, énergie, eau, capital nature, sans parler de l'exode des cerveaux qui a suivi.

Or le document passe pratiquement sous silence cette question fondamentale pour les économies régionales et se contente de suggérer des pistes de développement du type Pacte rural, soutien à l'innovation verte et aux services de proximité, lesquelles ne remettent pas en question la structure de base des économies régionales et de l'organisation territoriale qui est responsable de la crise actuelle. Ce fait est d'autant plus étonnant que, dans le passé, Solidarité rurale fut parmi les premiers groupes à réclamer une réforme du régime forestier et du régime agricole ainsi pour permettre aux régions de se réappropriier l'exploitation de ces ressources ou, à tout le moins, d'en profiter davantage. C'est un premier recul surprenant.

Décentralisation politique

L'autre recul encore plus étonnant concerne la centralisation du pouvoir à Québec et l'absence de véritable démocratie territoriale dans la gestion des ressources et l'organisation des services aux communautés locales et régionales.

La régionalisation purement administrative qui prévaut actuellement, en plus d'être coûteuse en raison des dédoublements qu'elle entraîne, a généré une culture de dépendance et une centralisation économique et démographique catastrophiques, qui minent notre démocratie et notre prospérité nationale. Par le passé, Solidarité rurale et plusieurs de ses partenaires, comme la Fédération québécoise des municipalités, se sont fait les défenseurs d'une véritable décentralisation politique démocratique. Qu'il suffise de rappeler l'*Ouvrage collectif et plaidoyer de Solidarité rurale pour une décentralisation démocratique* et le *Projet de loi-cadre sur la décentralisation* commandé à Bernard Vachon par la Fédération québécoise des municipalités. L'élection des préfets de MRC était une des revendications concrètes. La décentralisation politique plutôt que

simplement administrative y était présentée comme l'outil indispensable pour la mise en œuvre d'une restauration des territoires par les communautés territoriales.

Dans le présent document, ces préoccupations sont disparues du radar. On se satisfait du discours habituel sur la concertation des acteurs, la gouvernance administrative, le partenariat, l'amélioration des milieux de vie, la prise en charge collective, l'appropriation de l'identité culturelle, mais nulle part il est question de gouvernements territoriaux imputables et responsables, élus, dotés de pouvoirs et de ressources autonomes, reliés entre eux par un État qui fournirait l'orientation commune et les mécanismes de solidarité nationale sans se substituer aux communautés territoriales. On ne parle même plus de l'élection des préfets, encore moins de celle du président de la CRÉ. Nulle part non plus il n'est question de restructuration du territoire (municipalités, MRC, régions, agglomérations urbaines, régies régionales, commissions scolaires, etc.) pour remédier à la fragmentation et à la superposition paralysantes des structures territoriales actuelles d'une part, et au contrôle omniprésent d'un État qui ne cesse de grossir et d'étendre ses tentacules d'autre part. Comment croire qu'une véritable prise en charge collective soit possible si on n'a pas les moyens de décider et de se gouverner démocratiquement au niveau local et régional en fonction des besoins et des volontés du milieu? Il ne suffit pas de consulter les communautés territoriales, y compris les communautés autochtones : il faut leur permettre d'exercer le pouvoir chez elles et de gérer elles-mêmes leurs ressources et leur développement en lien et solidarité avec le reste du Québec.

Acquis et défis

Il ne s'agit pas de renier les acquis de la Révolution tranquille qui sont énumérés dans le document : action collective, identité culturelle, solidarité sociale, démocratisation de l'éducation, ressources naturelles et énergies renouvelables, développement durable, entrepreneurship québécois. La Révolution tranquille a permis au Québec de se repositionner dans le monde actuel comme État national et comme nation. Mais elle n'a pas permis au Québec de reprendre le contrôle de ses ressources naturelles et d'intégrer ses communautés territoriales dans la dynamique sociale et économique du pays. Il faut de toute urgence entreprendre cette révolution démocratique et territoriale si on ne veut pas mettre en danger les acquis sociaux et nationaux de la Révolution tranquille. Si on ne met pas un frein au transfert massif de nos ressources et de nos biens collectifs vers le privé et l'étranger, l'État n'aura bientôt plus les moyens de soutenir ses politiques sociales ni de secourir les régions en difficulté. Il faut compléter notre libération économique par une réappropriation progressive de notre territoire et la gestion de nos ressources par les communautés territoriales. Des pays comme la Bolivie (Morales), l'Équateur (Correa), le Venezuela (Chavez) et, à un degré moindre, le Brésil (Lula) font présentement la démonstration qu'il est possible de le faire sans rompre avec une économie néo-libérale, en misant sur une démarche démocratique renouvelée, une décentralisation démocratique, une gestion participative et une renégociation des ententes et partenariats entre l'État et les entreprises qui exploitent les ressources stratégiques.

Pour nous, à la Coalition pour un Québec des Régions, c'est d'abord de cela que devrait parler une politique d'occupation du territoire. Il s'agit d'un enjeu économique et politique national et non uniquement de projets de développement local et régional ou d'une prise de conscience de l'interdépendance entre Montréal et les régions éloignées. Une véritable politique d'occupation du territoire doit passer par une révision profonde de toutes nos politiques sectorielles de l'État, tant au niveau de l'exploitation des ressources que de l'organisation des services, en faveur d'une gestion territoriale intégrée plutôt que sectorielle et centralisée. Cela nécessite, comme outil de base, une décentralisation démocratique des pouvoirs et des budgets vers des gouvernements territoriaux élus et autonomes à l'intérieur d'une solidarité et d'une représentation nationales. Comme l'écrivait René Lévesque en 1976 : *«Il est devenu urgent de réviser la répartition des pouvoirs dans notre collectivité. »*

Le document actuel constitue, selon nous, un net recul par rapport aux revendications des dernières années à ce chapitre, et, tel quel, il risque de faire de l'occupation du territoire une coquille vide qui servira à recycler nos vieux discours sur le développement régional et local et à nous enfermer dans le cercle vicieux de la «gouvernance» régionale plutôt qu'à nous faire progresser vers une reprise en mains de nos territoires et un nouvel équilibre au Québec entre Montréal et les périphéries, entre l'État central et les régions.

Roméo Bouchard